



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 54574

## Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'utilisation des fonds de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Cette dernière tire essentiellement ses crédits de la journée de solidarité mise en place en 2004 (environ 2,2 milliards d'euros par an), pour les redistribuer aux départements afin d'améliorer les conditions de vie et de prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées. La relative opacité des comptes de la CNSA, et le fait que les dernières dépenses examinées par la Cour des comptes datent de 2006, poussent certaines associations d'élus et certains syndicats à émettre des inquiétudes quant à l'utilisation qui est faite de ce fonds. Il lui demande donc de bien vouloir soumettre les dépenses de la CNSA à un contrôle plus rigoureux et plus transparent.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Bouillon](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54574

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2009, page 6810

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)